J'étais endormi à la mosquée et j'avais un vêtement valant trente-huit dirhams. Un homme est venu et me l'a subtilisé. On attrapa l'homme et on l'amena devant le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) qui ordonna qu'on lui coupe la main.

Ṣafwân ibn 'Umayyah (qu'Allah l'agrée) relate : "J'étais endormi à la mosquée et j'avais un vêtement valant trente-huit dirhams. Un homme est venu et me l'a subtilisé. On attrapa l'homme et on l'amena devant le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) qui ordonna qu'on lui coupe la main." Il a dit : "Je suis alors venu au Messager et j'ai dit : 'Lui coupes-tu la main pour trente dirhams ? Je le lui vends et je lui accorde un délai pour me régler son prix !' Mais il a dit : 'Ah... Que cela fut fait avant qu'on ne me l'amène !'"

[Authentique] [Rapporté par Ibn Mâjah - Rapporté par An-Nassâ'î - Rapporté par Abû Dâwud - Rapporté par Aḥmad]

Ṣafwân ibn Umayyah (qu'Allah l'agrée) était endormi à la mosquée et il portait un habit à carreaux. Un voleur est alors venu, il lui a pris son habit en vitesse puis a fui. Mais le voleur fut arrêté et amené devant le Prophète (sur lui la paix et le salut) afin qu'il lui applique la peine prescrite pour le vol. C'est comme si Ṣafwân ressentit de la compassion envers lui pour le vol qu'il avait commis. Il dit alors au Prophète (sur lui la paix et le salut) : "Tu vas lui couper la main à cause de mon habit dont la valeur est seulement de trente dirhams ?! Alors, je le lui vends et je lui accorde un délai pour en payer le prix jusqu'à ce que sa situation soit plus facile !" Le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit : "Ah... Que ton pardon à son égard me fut parvenu avant qu'on ne me l'amène ! Car une fois que les peines prescrites parviennent au dirigeant, le pardon n'est plus d'aucune utilité !"

https://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/58252